

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13/01/2016 A 20 H 00

**Présents :** Jean-Paul PETIT - Patrice SAULE - Frédéric CALVAIRE - Fabienne BACCONNIER - Cédric VILLARD - Catherine AUGER - Ludovic VINCENT - François DEL LITTO - Sylvène ALLARD - Pascal SERVAIS

**Excusés :** Catherine VARVAT - Marc GAUTIER (pouvoir donné à Cédric VILLARD)- Hélène MUSOLESI (pouvoir donné à Sylvène ALLARD)-Kevin O'ROURKE (pouvoir donné à Frédéric CALVAIRE) - Daniel MOLLARD (pouvoir donné à Patrice SAULE)

**Secrétaire de séance :** Mme Catherine AUGER

**Quorum atteint** (10 présents)

**Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du 25/11/2015.**

Puis le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Paul PETIT, Maire de St Pierre d'Entremont Isère, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

**DELIBERATIONS****BUDGET / FINANCES – Budget Principal 2015 / Décision modificative n°2**

M. le Maire explique aux membres du conseil qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de	Augmentation de	Diminution de	Augmentation
de	crédits	crédits	crédits	crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 67444 : Subv.aux syndicats exp. SPIC		20 000.00 €		
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>20 000.00 €</b>		
D 6875 : Dot.provis.risques exception.	20 000.00 €			
<b>TOTAL D 68 : Dotations aux provisions</b>	<b>20 000.00 €</b>			
<b>Total</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2116-20101 : CIMETIERES	7 000.00 €			
D 21318-201401 : REHAB. BATIMENT	12 000.00 €			
D 21318-201501 : EGLISES	13 000.00 €			
D 2132-20063 : BATIMENTS		28 000.00 €		
D 2151-20072 : PARKING VOIRIE	6 000.00 €			
D 2152-20066 : VOIES ET RESEAUX		15 000.00 €		
D 21578-20064 : MATERIEL		5 000.00 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>38 000.00 €</b>	<b>48 000.00 €</b>		
D 2313-20111 : GROUPE SCOLAIRE	10 000.00 €			
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>10 000.00 €</b>			
<b>Total</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>48 000.00 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Le Conseil Municipal, après discussion et en avoir délibéré, accepte les inscriptions budgétaires ci-dessus.

Vote

Pour : 14 (dont 4 pouvoirs) Contre : 0

Abstentions : 0

## **BUDGET / FINANCES – Travaux de sécurité et de mise en conformité de l'accès à l'église communale de SAINT PHILIBERT – Demande d'inscription au titre de la DETR 2016**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le projet de travaux de sécurité sur l'église communale de Saint Philibert est devenu une priorité, notamment en raison des dangers liés au mauvais état de certains éléments de la façade principale et des six baies aux réseaux de bois dont les vitraux ne sont plus correctement maintenus dans leur emplacement.

Il fait part également de la nécessité de programmer les aménagements permettant la mise en conformité de l'accès au bâtiment sur la zone se situant entre la façade principale et la Croix de Mission implantée en bordure de la voie communale d'accès.

Il présente le dossier du projet dont le coût estimatif s'établit à la somme de 144.000,00 € hors taxes et précise que celui-ci est éligible aux aides publiques de l'Etat (DETR), du Département, du Parc Naturel Régional de Chartreuse et de la Fondation du Patrimoine.

Il propose donc de déposer dès à présent les demandes de financement correspondantes.

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant le degré prioritaire de cette opération :

- **ADOpte** le dossier du projet ainsi que son coût et arrête le plan de financement comme suit :

<b>COÛT GLOBAL DU PROJET</b>		<b>144 000,00 € HT</b>
<u>Subventions</u> : ETAT/DETR	(20 %)	28 800,00 €
DEPARTEMENT		23 013,00 €
PNR DE CHARTREUSE		5 000,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE		5 000,00 €
<b>Financement Commune</b>		<b>82 187,00 €</b>

- **SOLLICITE** son inscription au titre de la programmation 2016 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) en vue de l'attribution d'une aide financière maximum,
- **CHARGE** M. le Maire de poursuivre toutes démarches utiles tant en vue du financement que de la réalisation des travaux,
- **CONFÈRE TOUS POUVOIRS** à M. le Maire pour signer tous documents relatifs à ce projet et, en particulier, les pièces des marchés à venir.

Vote

Pour : 14 (dont 4 pouvoirs) Contre : 0

Abstentions : 0

## **DOSSIERS EN COURS**

### **Rénovation des vitraux de l'église de Saint Philibert**

Il est précisé que les bons de souscription seront également mis à disposition lors des vœux du 16/01/16.

Une réunion est également prévue avec l'Association « Patrimoine, Héritage de nos villages » afin d'appuyer ce projet.

## **INFORMATIONS DU MAIRE**

### **Projet de réhabilitation de l'ancienne mairie**

Un rendez-vous est prévu avec le PAC Isère afin de discuter des moyens de financement possibles.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Vœux municipalités**

Cette année, les vœux se dérouleront sur Saint Pierre d'Entremont Savoie (groupe scolaire)

### **Conventions entre les deux municipalités de Saint Pierre d'Entremont**

Plusieurs conventions existent concernant la gestion commune d'équipements publics : groupe scolaire, station d'épuration, cantine, maison Hermesende...

La mairie de Saint Pierre d'Entremont Savoie souhaite que la mairie de Saint Pierre d'Entremont Isère verse des avances concernant les équipements dont elle assure les frais d'exploitation avant refacturation à la mairie de Saint Pierre d'Entremont Isère.

La mairie de Saint Pierre d'Entremont Isère souhaite de son côté que les états de refacturation remis par la mairie de Saint Pierre d'Entremont Savoie fassent apparaître le détail des heures facturées correspondant aux frais du personnel technique. Par ailleurs, la mairie de Saint Pierre d'Entremont Isère souhaite également revoir la prise en charge commune des équipements dédiés aux associations et notamment intégrer les salles du rez de chaussée du bâtiment « La Chartreuse » utilisés par les associations locales.

Le conseil donne son accord de principe concernant la mise en place d'une nouvelle convention avec la mairie de Saint Pierre d'Entremont Savoie pour le versement d'avances mais souhaite dans le même temps que soient pris en compte dans les conventions en cours les points évoqués ci-dessus.

Fin de séance à 22 H 00.